



# FICHE D'INSCRIPTION À COMPLÉTER

**Attention** : l'inscription au voyage n'est prise en compte que lorsque le compte CAES de l'agent est bien à jour : [www.moncompte.caes.cnrs.fr](http://www.moncompte.caes.cnrs.fr) et lorsque la fiche d'inscription et l'acompte sont bien déposés.



## VOYAGE CIRCUIT CAMBODGE

### « TRESORS DU CAMBODGE »

Du 04 au 15 Novembre 2025

AGENT CNRS

NON CNRS : UCA, INRIA, SU, autre : .....

Nom .....

Prénom .....

Nom du laboratoire et adresse :

.....

Adresse personnelle : .....

.....

N° portable : .....

Mail : .....

## PARTICIPANTS AU VOYAGE :

Nom Prénom (autre que le participant inscrit)

.....

.....

**Coût du voyage pour 36 à 40 inscrits : 2140\* € X** ..... = .....

\*(+ 15€ si moins de 36 participants et + 25 € si moins de 31 participants, +193 € chambre individuelle)

**Acompte versé : 430 € X** ..... = .....

\*Application du tarif dégressif pour les agents CNRS et un ayant-droit (au maximum 2 personnes peuvent être subventionnées par foyer).

Cependant, en fonction de l'enveloppe budgétaire voyage, la subvention pourrait être bloquée à 35% soit environ 750 €, mais augmentée si le plafond du budget n'était pas atteint.

\*Pourboires obligatoires inclus (chauffeurs, guides, ...) 72 € / personne.

J'accepte une subvention bloquée à 750 € même si mon tarif dégressif est supérieur à 35%  
Un échéancier de règlement vous sera présenté.

Je n'accepte pas une subvention bloquée et, dans ce cas, je ne participerais pas au voyage.

**Pour prétendre à la priorité CNRS et selon l'historique sur 2 ans, la date limite de réception de l'inscription complète est fixée au 10 février 2025, au-delà de cette date seul l'ordre d'inscription sera pris en compte.**

Nota : Le voyage ne peut être annulé ou reporté que sur décision du voyageur si les conditions de sécurité ou sanitaires n'étaient pas garanties. **En cas d'annulation par le participant, sans motifs stipulés dans le contrat assurance-annulation, celui-ci reste redevable de la totalité du coût du voyage.**

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés en cas de variation du coût du visa et de nouvelle taxe potentielle.

## **VOYAGE CIRCUIT CAMBODGE « TRESORS DU CAMBODGE » – Du 04 AU 15 Novembre 2025 (suite)**

### **Engagements concernant le Traitement des données personnelles et le Comportement des voyageurs**

#### **1 – Conformité au RGPD**

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec ce contrat, les parties se conformeront au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) – « **RGPD** ».

Chaque partie déclare et garantit à l'autre partie qu'elle se conformera strictement au RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en rapport avec ce contrat.

Nonobstant toute clause contraire, les parties n'encourront aucune responsabilité contractuelle au titre du présent contrat, dans la mesure où le respect du RGPD les empêcherait d'exécuter l'une de leurs obligations au titre de ce contrat.

#### **2 – Données personnelles du prestataire**

Si le client effectue un traitement de données personnelles du prestataire, ou permet à un tiers de le faire, il devra en informer le prestataire et se conformer au RGPD, et le cas échéant donner instruction au tiers d'en faire de même et garantir qu'il s'y conformera.

#### **3 – Données personnelles du client**

Le prestataire traite des données personnelles du client, comme détaillé dans la politique de traitement de données personnelles du CAES DU CNRS, lien : <https://www.caes.cnrs.fr/wp-content/uploads/2020/09/POLITIQUE-DE-PROTECTION-DES-DONNEES-PERSONNELLES.pdf>

Si le prestataire effectue d'autres traitements de données personnelles du client, ou permet à un tiers de le faire, il devra en informer le client et se conformer au RGPD, et le cas échéant donner instruction au tiers d'en faire de même et garantir qu'il s'y conformera.

#### **4 – Données personnelles de tiers**

##### **Engagement de confidentialité**

Si la prestation de services induit le traitement de données personnelles de tiers, ces données personnelles devront rester confidentielles. En conséquence, conformément à l'article 14, paragraphe 5, (d), du RGPD, les parties ne seront pas tenues de fournir à la personne concernée les informations listées à l'article 14.

##### **Sous-traitance de données personnelles**

Dans le cadre de l'exécution du contrat, le prestataire pourra être amené à effectuer un traitement de données personnelles pour le compte du client, le client déterminant seul les finalités et les moyens du traitement. Dans ce cas, le client sera responsable du traitement et le prestataire sera son sous-traitant, au sens de l'article 28 du RGPD. Préalablement à toute sous-traitance de données personnelles, les parties concluront un contrat de sous-traitance.

##### **Co-traitance de données personnelles**

Dans le cadre de l'exécution du contrat, le prestataire pourra être amené à déterminer, conjointement avec le client, les finalités et les moyens d'un traitement de données personnelles. Dans ce cas, le client et le prestataire seront responsables conjoints du traitement, au sens de l'article 26 du RGPD. Préalablement à toute co-traitance de données personnelles, les parties concluront un contrat de co-traitance.

#### **4 – Voyageur responsable**

En vous inscrivant vous acceptez d'appliquer dans vos actes et vos paroles, les règles élémentaires de respect des autres membres du groupe, des accueillants, des encadrants, des lieux et sites visités, tant dans vos actes que dans vos paroles. Vous prenez cet engagement solidairement avec la personne que vous inscrivez avec vous. Le non-respect de cet article peut entraîner le refus de votre inscription à un nouveau voyage.

Nom et Prénom :

Signature :  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Date :